

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE JUILLET 2017 tenue le 3 juillet 2017 au Centre des loisirs à dix-neuf heures ( 19 h 00 ) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Patrice Tondreau Marie Tanguay Mario Cantin

Alexandre Guay Éric Guillemette Josée Audet

Absence motivée :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

### **2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN
4. GESTION FINANCIÈRE
  - 4.1 COMPTES À PAYER
  - 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JUIN
5. RÉGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
  - 5.1 PROGRAMMATION DE TRAVAUX DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2014-2018)
  - 5.2 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE TRANSITION ET DE CONCERTATION (CTC) POUR LE REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION
  - 5.3 ACHAT D'UNE CAMÉRA THERMIQUE USAGÉE
  - 5.4 PROJET EN RÉGIE DE TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE #2 (V17-009)
  - 5.5 ÉPANDAGE DE PESTICIDES AUX ABORDS DES ÉTANGS D'ÉPURATION
6. URBANISME
  - 6.1 DÉROGATION MINEURE, 411 BOUL. BLAIS OUEST (D17-121)
7. AUTORISATIONS
8. AUTRES SUJETS
9. CORRESPONDANCE
  - 9.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE L'ARC-EN-CIEL
  - 9.2 REMERCIEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR DU DÉFI NATATION
  - 9.3 REMERCIEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. LEVÉE DE LA RÉUNION

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUIN**

2017-107

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Josée Audet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2017.

ADOPTÉE

### **4. GESTION FINANCIÈRE**

#### **4.1 COMPTES À PAYER**

2017-108

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay

APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE PAYER les comptes suivants :

Fournisseurs	détails	montant	
Telus	téléphone poste incendie	97.82	
Hydro-Québec	station pompage Peupliers	918.71	
MRC de Montmagny	collecte sélective mai	1 411.18	
	inspecteur	9 339.60	10 750.78
SCA Rivière-du-Sud	quincaillerie		1 523.24
Receveur général du Canada	DAS juin 2017		2 082.61
Revenu Québec	DAS juin 2017		5 280.21
CARRA	juin		732.98

Xerox	photocopieur	550.73	
	fournitures de bureau	282.39	833.12
Postes Canada	envoi journal juin	187.91	
	envoi nettoyage eau	78.66	266.57
Réal Huot	matériels aqueduc		1 437.38
JRM	pavage manuel		2 343.15
Jacques Caron inc.	produits entretien		29.32
Tapis Montmagny	prélart boutique souvenirs		517.39
Pagenet	pagettes service incendie		138.48
Napa Pièces d'auto	réparation camion incendie		79.98
Construction HDF inc.	balayage de rue		3 305.53
Ferme Horticole Lajoie inc.	jardinières		1 744.42
Philias Blais & fils inc.	nettoyage rue Peupliers		2 655.92
Transport Adapté Vieux Quai	mai 2017	242.37	
	juin 2017	238.40	480.77
Régie gestion mat. Rés. Mauricie	mai 2017		10 580.79
ABA Construction	réparation toiture caserne		402.41
Groupe Environex	eaux usées	79.33	
	eau potable	28.74	108.07
Service paysager Daniel Ross	enr. tondage		1 188.07
Gaudreau Environnement inc.	contrat vidange mai		6 266.97
Medimage	service incendie		19.85
Déchetage de Beauce	déchetage papiers		198.34
Fédération voile Québec	voile mobile		2 374.38
Proludik	olympik	1 428.63	
	tournoi Rébecca Ruel	1 359.58	2 788.21
Le Joyeux Pétrin	rencontre directeurs généraux		50.00
Marché du Roi	rencontre directeurs généraux		31.47
Sani Bleu	location toilettes plage		589.82
Lorraine Boucher	archiviste		1375.00
Marc-André Boucher	consultant ressources humaines		479.06
Spécialité de moteurs Berthier	réparation débroussailleuse		55.08
Telus	téléphone		807.93
Constructions Jean Boucher inc.	changer fenêtres boutique		1 126.19
Imago	site internet		2 004.88
Hydro-Québec	usine d'eau potable	1 978.35	
	Centre des loisirs	277.59	2 255.94
Philias Blais & fils inc.	nettoyage plage		14 254.05
Visa	Tissus du Québec	14.15	
	Canadian Tire	outils, bacs	87.24
	Spécialité Ressort inc.		15.23
	Piscines Soucy	trousse analyse eau	62.51
	IKEA	étagères	492.10
	Distribution 20/20	cochets	32.77
	Rapidenet	nom de domaine	86.23
			790.23

#### **Certificats de disponibilité de crédits**

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 82 965,12 \$

Martin Turgeon

#### **4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE DE JUIN**

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 30 juin 2017.

2017-109

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin  
 APPUYÉ PAR : Josée Audet  
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
 D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.  
 ADOPTÉE

## **5. RÉGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS**

### **5.1 PROGRAMMATION DE TRAVAUX DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ 2014-2018)**

Le programme prévoit une contribution gouvernementale de 763 077 \$ conditionnelle à un investissement de 207 760 \$ de la part de la Municipalité. Environ 55% de la contribution servira au remboursement de travaux déjà réalisés, le solde sera investi dans des projets visant à améliorer la connaissance des infrastructures en eau, la voirie locale et l'amélioration des bâtiments municipaux.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2017-110

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE S'ENGAGER à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

DE S'ENGAGER à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

D'ATTESTER par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain;

D'APPROUVER le contenu de la programmation de travaux déposée au Conseil municipal;

D'AUTORISER l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux déposée au Conseil municipal et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

DE S'ENGAGER à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

DE S'ENGAGER à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉE

## **5.2 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE TRANSITION ET DE CONCERTATION (CTC) POUR LE REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION**

Dans le cadre de la restructuration du réseau des Offices d'habitation du Québec, les quatre administrations seront regroupées pour n'en former qu'une pour toute la MRC.

Le territoire de la MRC comporte 161 logements sociaux, dont 10 sur le territoire de la Municipalité.

CONSIDÉRANT les bénéfices escomptés à centraliser la gestion des Offices d'habitation;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer un représentant de la Municipalité au comité de transition et de concertation (CTC).

2017-111

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Mario Cantin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE NOMMER la conseillère Marie Tanguay pour représenter la Municipalité au comité CTC.

ADOPTÉE

## **5.3 ACHAT D'UNE CAMÉRA THERMIQUE USAGÉE**

Afin de procéder à l'achat d'une caméra thermique usagée pour le service de sécurité incendie. Cet équipement permet la recherche et le sauvetage de personnes lors de sinistres et d'accidents, de localiser de manière plus précise la source d'un incendie limitant ainsi les pertes de vies humaines, les pertes matérielles et l'impact sur l'environnement. Elle permet aussi de faire une meilleure évaluation initiale du sinistre et de localiser les zones gagnées par l'incendie, de déterminer les points d'entrée et de ventilation, augmentant ainsi l'efficacité et la sécurité des intervenants.

CONSIDÉRANT QUE cet outil moderne s'avère essentiel au travail du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie réclamait cet équipement depuis près de 5 ans, mais que le coût d'acquisition en neuf entre 6 000 à 8 000 \$ était prohibitif;

CONSIDÉRANT l'opportunité de pouvoir se procurer un équipement usagé de qualité et à bon prix provenant du service incendie de la ville de Montréal.

2017-112

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER l'achat d'une caméra ISG Infrasy Elite XR usagée au cout de 995 \$.

ADOPTÉE

## **5.4 PROJET EN RÉGIE DE TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE #2 (V17-009)**

Afin d'octroyer un contrat de grés-à-grés pour le remplacement d'un tuyau d'évacuation pluviale écrasé au coin de la rue du Couvent et de la rue Principale et l'aménagement d'une voie d'accès aux bassins de rétention.

2017-113

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau  
APPUYÉ PAR : Josée Audet  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à octroyer le mandat à l'entreprise Jacques & Raynald Morin Inc. Le contrat sera effectué en régie après dépôts des taux horaires et unitaires, la valeur des travaux, incluant les taxes, sera inférieure à 25 000 \$.

## **5.5 ÉPANDAGE DE PESTICIDES AUX ABORDS DES ÉTANGS D'ÉPURATION**

Afin de contrôler la végétation dans les talus des bassins et éviter que les racines ne percent les membranes géotextiles.

2017-114

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
DE MANDATER la SCA de la Rivière du Sud pour l'épandage au montant d'environ 400 \$.

## **6. URBANISME**

### **6.1 DÉROGATION MINEURE, 411, BOUL. BLAIS OUEST (D17-121)**

Nouvelle construction résidentielle unifamiliale de plain-pied de forme régulière avec garage attaché de 60' x 30' sur un terrain non desservi de 4 044,2 m<sup>2</sup>.

Le projet déroge à l'article 5.4 du règlement de zonage précisant que le bâtiment principal doit être implanté parallèlement à la ligne de rue. Les autres côtés du bâtiment sont par contre parallèles au lot.

CONSIDÉRANT QUE la résidence est située en retrait de la voie de route 132, dans le bas d'un talus;

CONSIDÉRANT la publication d'un avis public indiquant les éléments dérogatoires du projet.

2017-115

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette  
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'AUTORISER le projet.

ADOPTÉE

## **7. AUTORISATIONS**

## **8. AUTRES SUJETS**

## **9. CORRESPONDANCE**

### **9.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE L'ARC-EN-CIEL**

Demande d'aide financière dans le cadre de financement de l'Arc-en-ciel. L'organisme sans but lucratif vient en aide aux parents d'enfants vivant avec un handicap pour la région de Montmagny-L'Islet.

2017-116

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Alexandre Guay  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :  
D'OCTROYER une subvention de 100 \$ à l'organisme.

### **9.2 REMERCIEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR DU DÉFI NATATION**

Lettre de remerciements du comité organisateur de l'activité à tous les bénévoles et à la Municipalité pour l'achat de bouées.

Malgré les caprices de dame nature, l'activité a été un succès avec 54 participants.

### **9.3 REMERCIEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE**

Lettre de remerciement de la Corporation touristique de Berthier-sur-Mer pour la participation du Conseil et de la Municipalité à l'événement. Encore une fois, l'événement a été très populaire et nous avons eu droit à de magnifiques feux d'artifices.

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Commentaires de citoyens au sujet de la désuétude des panneaux d'affichage, notamment celui sur le terrain de l'âge d'or. Monsieur le Maire précise qu'il y a un projet en cours qui se réalisera l'an prochain.

**11. LEVÉE DE LA RÉUNION**

2017-117

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay  
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS  
PRÉSENTS :  
DE TERMINER la réunion à 19 h 25

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :

